

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 673 intégrant pour compter du 1er janvier 1961 dans le nouveau cadre territorial des aides météorologistes et des aides – opérateurs M. Ibrahim Mohamed Sultan.

n° 673

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 juin 1961

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1961

Date du numéro
30 juin 1961

VISAS

Le Gouverneur, chef du Territoire de <1a Côte Française des Somalis, foracière de la Dégion d'honneur, Vu la délibération n° 65 en date du 5 juillet 1958 portant statut général des fonctionnaires des Cadres territoriaux rendue exécutoire par arrêté en° 780/CAB du 15 juillet 1958

Vull'arrêté n° 61/16/SPCG du 24 février 1961 portant constitution des divers cadres supérieurs et locaux en cadres territoriaux pour compter du 1er juillet 1960

Vull'arrêté n° 61/17/SPCG du 24 février 1961 fixant le régime de solde et des accessoires des fonctionnaires des Cadres territoriaux

Vull'arrêté n° 61/31/SPCG du 17 mars 1961 portant organisation du Corps territorial du Service météorologique
Sur nronosition du Ministre de la Fonction nublioue et du Chef du Service météorologique ;

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er–En application des dispositions des articles 18 et 19 de l'arrêté n° 61/31/SPCG du 17 mars 1961 susvisé, le fonctionnaire ci-après désigné appartenant à l'ancien corps local des aides-météorologistes et aides-opérateurs, est intégré pour compter du 1 janvier 1961, dans le nouveau cadre territorial des aides météorologistes et des aides-opérateurs selon les modalités suivant: Art. 2. —Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire en mission :Le Secrétaire Général pi.charaé de l'expédition des Affaires courantes.Guy Fénarn.